

Belle famille de soldat

Debant

Dans les archives numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Henri Marie Arsène Debant** donne les informations suivantes :

Il est né le 18 décembre 1888, à Chambois (Orne), fils de Jean Marie Albert Debant et de Olivier Marthe Adrienne, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1908, il a déclaré résider à Cazères et être commis de perception.

Il avait les cheveux et les yeux châtain, le front fuyant, le nez rectiligne, le menton saillant et le visage rond.

Il mesurait 1.71 m. Il avait un degré d'instruction de 3.

Pour son service militaire, il a bénéficié d'un sursis (article 21) en 1909.

Incorporé au 11^e régiment d'infanterie, arrivé au corps le 4 octobre 1910, service comptant du 1^{er} octobre 1910.

Soldat musicien le 26 septembre 1911.

Renvoyé dans ses foyers le 25 septembre 1912. Certificat de bonne conduite accordé.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 3 août 1914 et parti aux armées.

Fait prisonnier le 26 septembre 1914.

Interné à Darmstadt près de Frankfort (Allemagne).

Rapatrié sanitaire, arrivé au district de transit le 7 août 1918.

En congé de convalescence d'un mois du 12.08.1918 au 11.09.1918 à Cazères.

Rejoindra la 17^e section d'infirmiers à l'expiration de sa convalescence.

Passé à la 17^e section d'infirmiers le 24 août 1918.

Placé en sursis d'appel en qualité de percepteur à la perception de Lacassagne en résidence à Rabastens (Hautes-Pyrénées) par décision du Sous-secrétaire d'Etat de la mobilisation du 24 février 1919.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 20 août 1919, au dépôt démobilisateur de la 17^e section d'infirmiers à Bordeaux, se retire à Rabastens. Situation de famille : célibataire.

Rayé des contrôles le 21 août 1919.

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles de la 17^e section d'infirmiers militaires le 15 mai 1928.

A la date du 1^{er} septembre 1928, passé à la classe de mobilisation de 1905 (père de 2 enfants vivants).

Libéré du service militaire le 15 octobre 1937.

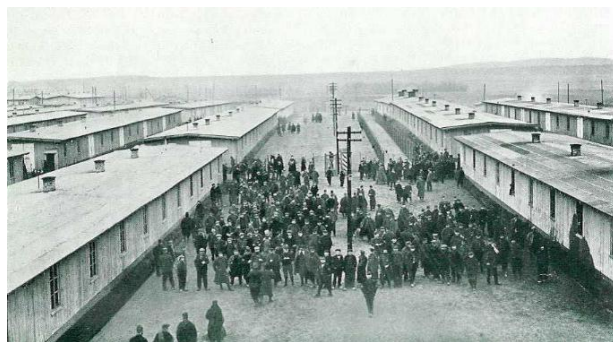
Campagnes : contre l'Allemagne :

Aux armées (CD) : du 2.08.1914 au 25.09.1914,

En captivité (CS) : du 26.09.1914 au 06.08.1918,

Intérieur (CS) : du 07.08.1918 au 11.11.1918.

Certificat d'ancien combattant délivré le 29 juillet 1929 par le régiment de Saint-Gaudens.



Extraits des livres de l'Abbé Tournier : les Cazériens à la Guerre :

Novembre 1915

Henri Debant, percepteur, 11° d'Infanterie,



Les photos ci-dessus montrent un rassemblement pour le rapport et la cantine du 11° Régiment d'Infanterie à Montauban avant la montée pour le front.

Henri Debant fut fait prisonnier et envoyé à Darmstadt, Allemagne.

De tous, on reçoit de bonnes nouvelles. Que l'espérance du retour les soutienne et adoucisse les tristesses de l'exil.

Il y a quelques mois, les journaux se plaignirent du traitement infligé à certaines catégories de prisonniers français. L'Allemagne se vengeait de notre résistance en groupant dans des camps de 'représailles', ceux qui par profession, n'étaient guère accoutumés aux pénibles travaux du corps, afin de les obliger à assainir les régions marécageuses du Hanovre : dur et malsain labeur.

Un de nos *sympathiques* compatriotes, Henri Debant à eu 'l'honneur' d'être ainsi traité. Voici ce qu'il écrit à ce sujet :

Camp de Meyenburg, le 11 juillet 1915

« ... Depuis le 24 juin, je suis à Meyenburg, dans l'Allemagne du Nord, entre Brême et Hambourg. Nous sommes donc tout près de la mer, et pour cette raison que le climat est ici très variable. Un matin, c'est un froid excessif, pour un mois de juillet : le soir ou le lendemain, c'est une journée lourde et orageuse.

Le pays n'est guère pittoresque : très peu accidenté et parfois peu fertile, car nombreuses sont les contrées où s'étendent des plaines marécageuses. C'est d'ailleurs, pour cette raison, que l'autorité allemande a amené ici tous ces prisonniers, la plupart gens à professions libérales (avocats, professeurs, fonctionnaires, gros industriels,...), avec mission de travailler à l'assainissement de ces marais. Le matin de bonne heure, nous partons ainsi par groupes et jusqu'au soir, cinq heures, nous pataugeons dans une eau plus ou moins boueuse, creusant de petits canaux avec de longues dragues, pour l'écoulement des eaux. Travail, comme vous pouvez le penser, très intéressant et surtout très scientifique.

Je vais très bien et, malgré la fatigue de la journée, suit en bonne santé...

Sur les protestations du gouvernement français et la menace de représailles, le gouvernement allemand ne persista pas et fit évacuer ces camps le 1^{er} septembre 1915.

Selon le site : www.prisonniers-de-guerre-1914-1918.chez-alice.fr. Le camp de **Meyenburg** est considéré comme un camp de représailles pour le travail forcé dans les marais du Hanovre (dont la région est fortement pourvue). Ils s'y trouvent 2.000 hommes venus de différents camps, civils et militaires. Il y a de nombreuses tentatives d'évasion vers la Hollande ou le Danemark proches. Le camp sera évacué en Septembre 1915 en raison de pluies persistantes, les prisonniers sont dirigés vers le camp de Soltau. Région du Xème Corps d'Armée.

Mai 1916

Henri Debant a eu la douleur d'apprendre la mort de son père, M. Debant, percepteur en retraite. Mais il veut avoir du courage et il en a :

« Mon père est mort en chrétien, écrit-il ; il a mené toute sa vie une existence droite : aussi, comme je suis croyant, je trouve là, une grande consolation...C'est aujourd'hui dimanche, je viens de la chapelle, où j'ai tâché de faire provision

de courage, où j'ai prié pour l'âme de mon pauvre père, où j'ai joui pendant quelques minutes de la paix de ce refuge avant de me replonger dans la foule des prisonniers...

L'an passé, condamné aux rudes travaux des camps de représailles, il avait éprouvé les fatigues et le climat pestilentiel des marécages du Hanovre.

Cette année, une situation inattendue le dédommage, pour le moment, du dur régime de la captivité.

C'est un soulagement d'apprendre que nos ennemis savent parfois se départir de leurs procédés barbares, et se montrer humains. Quand ils agissent en adversaires compatissants, la vérité veut qu'on le reconnaisse.

Voici ce qu'Henri Debant annonce à sa mère (15 février 1916) :

« ... je viens d'arriver à Francfort avec huit camarades, et – sans cesser d'appartenir au camp de Limburg - nous sommes logés au septième étage d'un immeuble dans le centre de la ville. Le va et vient de l'immense cité, qui s'étend à perte de vue devant nos fenêtres nous distrait. La journée, je vais travailler chez un relieur... ».

« ... Voici (20 février) quelques détails complémentaires sur ma nouvelle situation. Impression générale : bonne. Le matin, de 7 à 12 heures, je travaille chez le relieur. A 12 heures, je dîne avec lui au Restaurant. L'après-midi, de 2 à 6 heures, travail. Souper avec mes camarades à la cantine, repas assez confortable ; coucher à 9 heures, dans une grande salle aménagée avec lits superposés.

« Somme toute, je suis assez satisfait de mon sort. Le travail pas pénible, très propre, apprentissage qui peut me servir plus tard. Patron fort bon garçon et comprenant bien ma situation. Distraction en allant et venant dans la belle ville de Francfort, très mouvementée et où la population aime assez le français... ».

Le 15 mars, nous apprenons un curieux épisode : une conversation avec un soldat allemand, qui avait parcouru la France et servi même dans un hôtel de Toulouse, dirigé par un Cazérien !

« ...je viens de rencontrer, à Francfort, comme gardien, un nommé Ackermann, qui a été garçon d'hôtel à l'Europe, chez M. Dumas. Nous avons parlé de Toulouse et de Cazères, et ce fut pour moi, sur la terre d'exil, un moment fort agréable ».

Le 31 mars, programme d'une journée, qui ne manque pas de variété :

« ...si aujourd'hui ma lettre est un peu négligée, j'ai été très pris.

«...ce matin, messe, bain à la piscine municipale : ce soir, football dans un terrain d'une société de Francfort ; après cela, lavage de mon linge, raccommodage, toilette. Voilà de quoi employer toutes les heures de la journée ».

Les régimes infligés à nos prisonniers varient suivant les pays. Celui que nous venons de révéler est sortable. En le reconnaissant, souhaitant qu'il dure.

Juillet 1916

Henri Debant, dont le bulletin de mai, annonçait la situation sortable dans la boutique d'un relieur de Francfort, a dû changer de métier. Vers Pâques, il travaillait chez un jardinier. Maintenant, on l'occupe chez un marchand de vins.

Août-septembre 1917

Henri Debant, camp de Darmstadt, 3^e compagnie. Détaché à Francfort, il est occupé à livrer en ville du vin pour le compte d'un négociant. Des quatre pantalons, qu'on lui a successivement envoyés, aucun ne lui a été remis. Le journal officiel vient de publier sa nomination de percepteur à Lacassagne, Hautes Pyrénées : quand pourra-t-il rejoindre son poste ?